

Peut-on développer un SaaS bureautique « souverain » avec 8 M€ ?

VivaTech, l'occasion idéale ? Netframe l'a en tout cas saisie pour communiquer à propos de son alliance avec Dassault Systèmes. Une information dont la start-up française avait déjà fait part début mai. Les deux partenaires venaient de répondre à un appel à projets dans le cadre du plan « France 2030 ». Son objet : le développement de suites bureautiques cloud.

*Ravi d'avoir monté ce partenariat [@NetframeHQ](#) avec le parrainage industriel de [@3DSfrance](#), l'excellence de [@nexedi](#) & [@outscale_fr](#) et la richesse des solutions [@Docapost](#). L'aventure commence! Merci à Pascal Daloz, [@Seb_Massart](#) [@smetsjp](#) de leur confiance. Bravo aussi à la team ;-)
<https://t.co/nnOoi3Nb5S>*

— Benoît Thieulin (@thieulin) [May 6, 2022](#)

Netframe apporte la suite bureautique ; Dassault Systèmes, le parrainage industriel... et l'hébergement, à travers 3DS Outscale. Ils ne sont pas seuls dans la boucle : un consortium s'est constitué pour porter le projet, avec Docaposte comme partenaire technologique et Nexedi « pour la reconnaissance au sein des écosystèmes open source ».

Si Nexedi s'implique, c'est en particulier pour une technologie dont il est à l'origine : [SlapOS](#). Ce système d'exploitation orienté vers les infrastructures POSIX distribuées permet notamment de développer du SaaS.

Concernant Docaposte, des jonctions sont prévues avec plusieurs de ses offres : signature électronique, coffre-fort numérique, archivage, identité...

L'appel à projets s'est déroulé du 9 mars au 6 mai 2022. Les sélectionnés obtiendront des financements en subvention (maximum 75 % pour les activités de recherche industrielle ; 60 % pour le développement expérimental) et en part remboursable.



D'après les termes de l'appel d'offres, on est sur des projets de 24 à 48 mois. Avec une assiette de dépenses minimale de 8 M€.

Illustration principale © Worldgraphics – Shutterstock